

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- → le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc.;
- → le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- → la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- → le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- → l'optimisation de votre épargne.

Note: Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Le livret Bleu du Crédit Mutuel.

- 1 Intruduction au livret Bleu du Crédit Mutuel.
- 2 Fonctionnement du livret Bleu.
- 3 Comparaison entre le livret Bleu et les autres livrets.
- 4 Questions / Réponses.

1 - Intruduction au livret Bleu du Crédit Mutuel.

Le livret Bleu est un livret d'épargne rémunéré du Crédit Mutuel dont les fonds sont constamment disponibles.

> Ce livret ne donne accès ni au chéquier ni aux cartes de paiement. Seule une carte de retrait pourra vous être proposée.

Note: Ce livret n'est pas cumulable avec le Livret A mais peut l'être avec un livret B, LEP ou LDD.

2 - Fonctionnement du livret Bleu.

Qui peut en bénéficier ?

Un livret Bleu peut être détenu par toute personne :

- → physique (majeure ou mineure);
- → morale (associations à but non lucratif).
- > Un seul livret Bleu par personne.

Dépôts et retraits.

- > Le dépôt minimal est de 15 € ;
- Les dépôts et retraits peuvent être effectués par chèques, espèces ou virements.
- Le montant maximum des dépôts est de 15.300 € pour une personne physique (intérêts non compris);
- Le montant maximum est de 76.500 € pour une personne morale (association, etc) ;
- > Aucun versement mensuel n'est obligatoire ;
- > La durée est illimitée.

Note: Pour les mineurs, les dépôts et retraits doivent être effectués avec la présence des parents.

Les intérêts du livret Bleu.

Le taux d'intérêt est de 2,75 % (il suit celui du livret A) depuis le 01/08/2006.

Les intérêts sont :

- → exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux ;
- → calculés toutes les quinzaines, le 1er et le 16 de chaque mois.

Note: Les intérêts s'ajoutent au capital et portent eux-mêmes intérêt. Ils sont capitalisés au 31 décembre de chaque année.

3 - Comparaison entre le livret Bleu et les autres livrets.

Comparaison avec les autres livrets.					
	Dépôt minimum	Montant Maximum	Taux d'intérêt	Impôt sur le revenu	Prélèvements sociaux
Livret A	1,50 €	personne physique : 15.300 € personne morale : 76.500 €	2,75 %	Exonéré	Exonéré
Livret B	1,50 €	Illimité	Libre	Imposable	Imposable
Livret bleu	15 €	personne physique : 15.300 € personne morale : 76.500 €	2,75 %	Exonéré	Exonéré
Livret épargne populaire (LEP)	30 €	7.700 €	3,75 %	Exonéré	Exonéré
Livret jeune	15 €	1.600 €	Libre (mais au minimum égal à celui du Livret A)	Exonéré	Exonéré
Livrets bancaires	15 €	Illimité	Libre	Imposable	Imposable
Livret du développement durable (LDD, anciennement CODEVI)	15 €	6.000 €	2,75 %	Exonéré	Exonéré
(date de dernière mise à jour : 01/06/2007)					

4 - Posez-nous vos questions sur ce livret d'épargne.

Comment profiter des services de Finance Immo?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.Financelmmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.